

Assemblée générale du 16 juin 2025



Jacques Delon, président, remercie de leur présence les participants et salue en particulier :

- Madame Olivia Fortin, maire du 6/8
- Madame Catherine Pila, présidente de la RTM et représentant la Métropole
- Monsieur Guy Barotto, président de la fédération des CIQ du 8^e arrondissement
- Madame Wortemann, en charge des CIQ auprès de la

Métropole

-Monsieur Gwenaël Richerolle, directeur de cabinet de la mairie du 6/8

Ordre du jour

Rapport financier



Robert Lesueur, trésorier, présente le rapport financier :

Les cotisations 2024 se sont élevées à 9.540 € entre particuliers et copropriétés + 1412,63 € de produits financiers. Total : 10.942,63 €. Les dépenses, à 7.095,17 €, ce qui permet de dégager un excédent de 3.847,46 €.

Le rapport financier est accepté à l'unanimité des présents.

Rapport d'activité

Jean-Marie Fortès, secrétaire général, présente le rapport d'activité :



Défense des intérêts généraux des habitants :

Sécurité

Intérêt et action des GPO : rappel du rôle des Groupes Prioritaires

Opérationnels, qui tous les 15 jours sont réunis sous l'égide de la police nationale, avec des intervenants retenus en fonction du sujet traité (opérateurs publics, RTM, Mairie, Samu social, CIQ concernés).

C'est par cet organisme que sont instruites vos demandes.

Demande caméra La Frescoule : en attente depuis plus de 4 ans, la Région avait même proposé de la financer. Pour remédier aux incivilités, deal, musique tonitruante, stationnement sauvage, vandalisme ...etc..

Transports

(voir intervention de Mme Pila ci-après)

Propreté

Les opérations choc, place Louis Lumière, rue des Mousses, Bd Herriot, rue Paradis ont été appréciées des riverains.

Les pieds des arbres Bd Rivet ont été débarrassés de l'herbe folle.

Circulation et stationnement

Demande de radars vitesse Pompidou et Prado 2 : voir ci-dessous rubrique particulière.

Stationnement toujours anarchique rue Paradis :



Si la police municipale est censée intervenir, les résultats ne sont pas probants. Des caméras de vidéo- verbalisation seraient sans doute plus efficaces.

signaler : un camion ventouse avec branchement électrique illégal proche du David.



Amélioration du cadre de vie :



Ralentisseurs : Un des deux ralentisseurs hors normes de la rue Ambroise Paré a été rabaisé, à quand le 2° ? Voir aussi avenue de la Cadenelle! où le bus 86 accroche à chaque passage !

Trottoir dangereux rond-point David : il s'agit d'une bordure de trottoir trop saillante qui se trouve heurtée par les voitures au point qu'on y voit les marques des pneumatiques endommagés.

Hippodrome Borely :



Beaucoup de nos adhérents demeurent préoccupés par la disparition du golf. Le SMUC aurait fait des propositions. Ils restent dans l'attente d'une décision.

Réhabilitation école de danse :



fierté de notre ville.

Située dans le parc Henri Fabre, cette École Nationale Supérieure de danse (il n'y en a que 3 en France) présente un aspect extérieur pitoyable. Dans nos investigations, il s'avère que ces travaux d'entretien en état relèvent de la Mairie centrale. Nous poursuivons notre démarche pour préserver une

Nuisances sonores



Delta festival : L'année dernière Zeus et Eole nous ont aidés ! La météo a entravé son déroulement. Il apparaît toutefois que les nuisances sonores ont diminué, grâce à la vigilance des organisateurs et à l'implantation de sondes.

En revanche, nous avons reçu de nombreuses plaintes de nos adhérents concernant Marsatac, et la Cabane des amis qui demeurent toujours particulièrement bruyants et surtout ne respectent toujours pas la législation dans ce domaine. Nous attendons toujours les études d'impact obligatoires demandées à plusieurs reprises. Me Fortin s'est engagée à nous faire parvenir celle de Marsatac.

Nuisances de la vie quotidienne

Protoxyde d'azote : une bonbonne XXL (commandée sur internet !) jointe en photo est présentée à l'assemblée.

Comment empêcher les ventes malgré l'interdiction fixée par arrêté de la Mairie Centrale ?



Nuisances rue Marin : Malgré une récente réunion avec la Mairie du 6/8, cette voie demeure toujours un point de rencontre de jeunes jusqu'à 2 à 3 heures du matin qui occasionne des nuisances insupportables pour les riverains exaspérés.....

Impasse de la Frescoule : Nous y rencontrons les mêmes problèmes. Une réunion a été organisée à notre insu.... ! Qu'en est-il ressorti ?

Bars à chicha :



Nos adhérents nous ont alertés sur les nuisances occasionnées par 3 bars à chicha de l'avenue Pompidou : voitures et scooters sur la contre-allée jusqu'à 3 heures du matin, bouteilles cassées, poubelles renversées bagarres, incendie de voitures. Les services de police ont été saisis.

Épiceries de nuit : elles occasionnent des troubles à l'ordre public, avec des tapages nocturnes et ventes illicites de cigarettes et d'alcool. Elles sont surveillées par la police.

Rats à Bagatelle :



Leur présence a maintes fois été signalée à proximité des containers à compost. Ceux-ci viennent d'être déplacés et remplacés par des bacs plus résistants. Changement d'adresse du fast-food pour les rats !

Espace piéton impraticable sur Prado 2 : Voir ci-dessous : projet de piste cyclable.

Coffrets Enedis ? Orange ?



Ces très nombreux coffrets dont les portes sont arrachées rendant les branchements accessibles constituent un danger, et apportent une image déplorable dans notre environnement.

Le rapport d'activité est accepté à l'unanimité des présents.

Renouvellement du bureau 2025-2028

En application de nos statuts, le Bureau est élu pour 3 ans par le conseil d'administration : voici le nouveau Bureau qui a été élu.

Président: Jacques Delon

Vice-présidents: Jean-Pierre Troualen - Pierre-Henri Joly

Trésorier: Robert Lesueur

Secrétaire général: Jean-Marie Fortès

Point sur la consultation concernant la création d'une piste cyclable sur le 2° Prado



Nous avons largement documenté cette question lors de notre réunion du 12 mai avec tous les éléments concernant le projet établi par M. Monnier président du collectif « le vélo en ville »

Le projet retenu parmi d'autres, par notre CIQ a retenu une large majorité.

Nous remercions nos adhérents pour leur réponse.

Il est bien précisé que l'objectif essentiel est de proposer une solution pour la création d'une piste cyclable permettant de rendre enfin le trottoir central du 2^{ème} Prado exclusivement aux piétons, sans aucun esprit d'une quelconque compétition.

Dans les remarques qui nous ont été faites on peut relever :

*Que des riverains ont abandonné de circuler à pied sur ce trottoir, tellement il était jugé dangereux.

*Que la question pouvait se poser d'établir, sur ce large trottoir central, un stationnement payant (comme sur le premier Prado et les allées Borely) pour évacuer les trop nombreuses voitures ventouse.

*Que la création d'une piste cyclable en supprimant une voie de circulation sur le Prado, risquait d'entraîner de très importants embouteillages, cet axe étant notamment plus emprunté que celui de la Corniche, sur lequel une suppression de voie n'a pas engendré les mêmes effets. Comme annoncé, nous allons donc adresser ce projet à la Métropole et à la Mairie centrale avec l'espoir tenace de le voir aboutir.

Bien évidemment, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Demande réitérée de 2 radars de vitesse :



danger majeur.

Or des radars de vitesse ont été installés avenues de Hambourg et Mendès France ; nous avons demandé qu'il en soit de même pour les voies concernées.

Nous avons sollicité la police Municipale la police Nationale, le responsable sécurité à la Mairie centrale, le député, le préfet de police et ce, pendant plus de 3 ans, sans aucun résultat !

Pendant la période d'été où les fenêtres sont souvent ouvertes la nuit, cette situation est absolument intolérable pour ceux qui doivent supporter un tel vacarme.

Bus 86



Le principe de l'accès à la mer a été retenu. Reste à déterminer le trajet définitif. Nous allons soumettre plusieurs trajets à nos adhérents. Réponse à la prochaine réunion.

Intervention de Mme Pila :

Une information est fournie concernant la location de 1.000 vélos par la RTM.

En ce qui concerne le bus 83, il transporte actuellement 16.000 personnes par jour, avec 17 bus articulés, et un bus toutes les 5 minutes.

Pour le bus 19, c'est également 16.000 personnes transportées par jour, avec une augmentation de 100 % de sa capacité. Pour terminer, elle rappelle la **gratuité des transports, à partir du 1^{er} octobre pour les personnes âgées de plus de 65 ans et pour les enfants de moins de 10 ans.**

Un rappel très insistant d'un de nos adhérents sur une situation inacceptable nous amène à vous remémorer ce sujet :

Des motards sans vergogne circulent la nuit sur l'avenue Pompidou et le Prado 2 à plus de 100 km/h faisant un bruit insupportable, et constituant un

Intervention de Me Fortin :

Sur la demande tant attendue de la caméra de vidéo- surveillance, impasse de la Frescoule, Mme Fortin va intervenir pour en terminer.

Hippodrome : De nombreuses suggestions ont été reçues, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt toujours en cours.

Le SMUC se serait porté candidat.

De toutes manières, le renouvellement des baux, tant pour la société hippique que pour l'anneau intérieur ne sera pas prorogé au-delà de 2028.

Ecole de danse : son entretien relèverait de la Mairie centrale en liaison avec le ministère de la culture

Protoxyde d'azote : il est précisé que sa vente à Marseille y est devenue interdite à la suite d'un arrêté pris par le Maire de Marseille.

Il conviendrait que cette opération puisse être étendue à l'échelon national puisqu'un projet de loi a été adopté en 1^{ère} lecture sur ce sujet.

Sécurité : Mme Fortin précise que l'effectif de la police municipale et celui de la police nationale pour la sécurité routière a doublé.

Elle interviendra pour que l'horaire final à la Cabane des Amis soit respecté à 2 h $\frac{1}{2}$.

Elle annonce, enfin, l'inauguration du nouveau stade nautique Florence Arthaud pour le 22 juin à 10 h.

Intervention des adhérents

En raison du nombre d'accidents occasionnés par les trottinettes louées et du danger qu'elles entraînent, l'unanimité des personnes présentes manifeste leur désir de les voir supprimées.

Une adhérente attire l'attention sur l'attitude des possesseurs de chiens dans le parc Henri Fabre qui semblent s'être appropriés l'espace aux dépens des autres usagers.

Un de nos adhérents nous parle d'une application pour les personnes à mobilité réduite : **MY EASY ACCESS EST UN NOUVEL OUTIL POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, ÂGÉES OU AVEC POUSETTE DANS L'ESPACE PUBLIC MARSEILLE est la ville pilote dans l'expérimentation de ce service. Plus de détails ci dessous**

<https://cig-saint-giniez-prado-plage.fr/2025/06/22/une-nouvelle-application-mobile/>

Clôturons cette soirée...au rosé pamplemousse !



Prochaine réunion : 13 octobre 2025

Bel été à tous !

